

# FICHE PROGRAMME :

## FEEBat module 3 « Bâti ancien » - 3 jours (21 H)

Mise en oeuvre des solutions d'amélioration énergétique des bâtiments anciens



### PUBLIC

Artisans, compagnons et professionnels du bâtiment tous corps d'état amenés à intervenir dans le cadre d'un chantier de rénovation d'un bâtiment ancien incluant un objectif d'amélioration énergétique.

### PRE-REQUIS

Avoir suivi le module FEEBAT 1 et maîtriser les fondamentaux de son métier spécifique dans le domaine de la réhabilitation et de la restauration du bâti ancien.

### NATURE DE LA FORMATION

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

### METHODES PEDAGOGIQUES

La démarche pédagogique s'appuie sur les différentes phases de la méthodologie de l'artisan : analyse du bâti, prise en compte des contraintes, adaptation de la proposition, définition du projet global, concertation avec les autres corps d'état, ordre de marche et méthodologie de réalisation du chantier.

Une visite de site représentatif de la problématique (chantier en cours ou achevé) peut être organisée, selon la localisation de la formation

### EVALUATION / SANCTION

Attestation de formation.

### CALENDRIER ET TARIFS

Rapprochez-vous de votre ARFAB pour connaître le calendrier et les tarifs des formations dans votre région.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Acquérir un esprit d'analyse du bâti ancien ainsi qu'une méthodologie d'approche des techniques d'amélioration de la performance énergétique pertinentes et compatibles avec le patrimoine existant
- ✓ Appréhender l'impérative collaboration et la complémentarité entre les différents acteurs d'une rénovation : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, artisans.
- ✓ Assurer simultanément la sauvegarde, l'amélioration énergétique et le confort du bâtiment ancien.

### L'ESSENTIEL DU PROGRAMME

#### ☐ Contexte historique technique et réglementaire :

- Les politiques énergétiques publiques dans le bâtiment, les spécificités du bâti ancien
- Le contexte réglementaire

#### ☐ Etat des lieux, diagnostics, réception du bâtiment :

- Etat des lieux technique
- Etat des lieux réglementaire
- Examen des pathologies
- Analyse des demandes et attentes du maître d'ouvrage
- Réception du support global
- Un mur doit-il respirer ? Diagramme de Mollier

#### ☐ Méthodologie générale d'élaboration d'un projet global de rénovation énergétique :

- Enveloppe : murs, planchers, toiture et menuiseries
- Adapter un projet d'isolation : les points essentiels
- Adapter les menuiseries, ouvrants et fermetures
- Equipements : chauffage et ventilation
- Expliquer à l'occupant le bon usage des équipements

### FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Les formations FEEBat **assurées par un organisme habilité** sont prises en charge dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie pour les entreprises relevant de CONSTRUCTYS ou du FAFCEA par le biais d'un financement apporté par certains fournisseurs d'énergie. Un financement spécifique existe également pour les entreprises relevant d'AGEFOS PME ou d'INTERGROS : consulter l'ARFAB ou votre organisation professionnelle. A l'issue de la formation, l'ARFAB adresse à l'entreprise une facture acquittée ainsi qu'une demande de remboursement à compléter et à retourner, accompagnée des justificatifs nécessaires, à l'OPCA ou FAF qui remboursera directement l'entreprise. Le remboursement prévu <sup>(1)</sup> couvre 100 % des coûts pédagogiques, complété d'une indemnité de 100 € par jour pour les stagiaires salariés (entreprises de moins de 10 salariés et entreprises de plus de 10 salariés en option A).

<sup>(1)</sup> Modalités en vigueur au 15/12/2013, pouvant être modifiées sans préavis sans que cette modification puisse engager la responsabilité de l'organisme de formation.